



Cléri'Mag



BULLETIN N° 3
AOÛT 2021

MAIRIE

30, Grande Rue
89190 LES CLERIMOIS
Contact :
Tél. 03 86 97 84 79
Mail : mairie.clerimois@wanadoo.fr
Site : www.clerimois.fr
Permanences :
Lundi de 9 h. à 12 h.,
Jeudi de 16 h. à 19 h.,

ETAT CIVIL

Naissance

Tesnyne BENREBBAH,
le 16/01/2021 à Sens.

Décès

Eliane FERRARI veuve LETURMY,
le 27/04/2021 à Villeneuve-sur-Yonne.

Jean FIGLIOLI, le 16/06/2021 à Sens.

AGENDA 2021

✓ 29 AOÛT

L'art et l'artisanat à ciel ouvert
organisé par « Les mains et la Tête »,
59 Grande Rue.

✓ 04 SEPTEMBRE

Journée des associations à la mairie.
Rencontre avec les associations du village
organisée par la CCVPO.

✓ 17 et 18 SEPTEMBRE

**Événement pour les 10 ans du parc
éolien.**

✓ 19 SEPTEMBRE

Journée Européenne du Patrimoine
organisée par « L'Association de
Restauration de la Chapelle Saint-
Léonard ».

✓ 02 OCTOBRE

Loto.
Association « Les Clérimois Loisirs ».

✓ 30 OCTOBRE

Halloween.
Association « Les Clérimois Loisirs ».

✓ 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'armistice
à 11 h 00 au Monument.

✓ 27 NOVEMBRE et 04 DECEMBRE

Installation des illuminations du village.

✓ 08 JANVIER 2022

Retrait des illuminations de Noël.

*Les dates sont maintenues sous réserve
des conditions sanitaires.*

Le mot du Maire

C'est avec grand plaisir que je vous retrouve pour ces quelques pages de communication, à défaut de moments conviviaux depuis plus d'un an.

La vie communale s'est cependant poursuivie dans l'ombre de la pandémie.

Divers dossiers ont été étudiés et montés (travaux de voirie, les abords de la chapelle, menuiseries de la mairie). Prêts à démarrer, ils sont dans l'attente des confirmations de subventions du Département et/ou de l'Etat, de la Région.

D'autres sont en phase de réflexion et dépendent des conclusions d'expertise prochaine au titre des catastrophes naturelles (salle polyvalente, annexe école).

De nombreuses transactions immobilières s'opèrent depuis quelques mois et génèrent un renouvellement de population. Si vous arrivez sur la commune, nous vous souhaitons la bienvenue et n'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie. Nous pourrions vous apporter toute information utile au quotidien et sur la vie du village.

Avant le 15 septembre prochain, le site internet de la commune évoluera vers une nouvelle version modernisée, sécurisée et plus adaptée aux interfaces mobiles et tactiles. N'hésitez pas à le consulter, vous y trouverez réponse à nombre de vos questions.

Les permanences en mairie sont allégées au mois d'août mais les élus restent joignables en cas de besoin.

Prenez soin de vous, vaccinez-vous, protégez-vous !

Bonnes vacances à tous et très bel été.

Le Maire, Isabelle POULIN



Bienvenue

aux nouveaux arrivants qui viennent de rejoindre notre commune. Nous leur souhaitons une bonne installation dans notre charmant village.

- Frédéric BONY et Laurence COMBARET, Le Colombier.
- Didier et Marie-Josée CARPENTIER, 1 rue du Guenillon.
- Valentin FIGLIOLI, 48 Grande Rue.
- Cyril HARPERINK et Cassandre LEBAILLIF, 37 route de Sens.
- Pierre PHIBEL, 55 bis Grande Rue.
- Myriam THURY-GUENIN, 78 Grande Rue.



Pour ceux qui n'auraient pas eu l'occasion de se présenter en mairie, nous les invitons à venir se faire connaître.

Le pass sanitaire est déployé sur le territoire français depuis le 09 juin 2021 en complément des protocoles sanitaires propres à chaque secteur (lieux, établissements...).

Le port du masque reste de rigueur et le gel hydroalcoolique est à votre disposition pour vous désinfecter les mains à l'entrée de la mairie. C'est de l'engagement et la responsabilité de chacun d'entre nous que dépend la santé de tous.

Bientôt...

Le regroupement pédagogique « Les Clérimois / Villiers-louis » accueillera 28 élèves à la rentrée scolaire 2021/2022 : 17 à Villiers-louis, de la Grande Section au CE1 et 11 aux Clérimois, du CE2 au CM2.

Aux Clérimois et chaque jour scolaire, une garderie accueille les enfants des 2 écoles le matin à partir de 07 h 30 jusqu'à 08 h 30, et le soir de 16 h 15 à 18 h 30.

La cantine ouverte à Villiers-louis au cours de l'année scolaire passée remporte un vif succès. Un bus transporte les enfants entre les 2 communes pendant la pause méridienne, pour se rendre en cantine puis rejoindre leur classe d'origine.

Tous les services périscolaires ont été mis en place pour offrir aux enfants une scolarité locale, encadrés par 2 enseignants aux qualités reconnues.



Bonne rentrée scolaire !



... Et dans notre village...

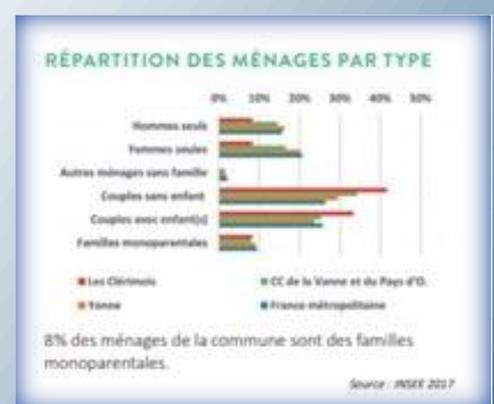
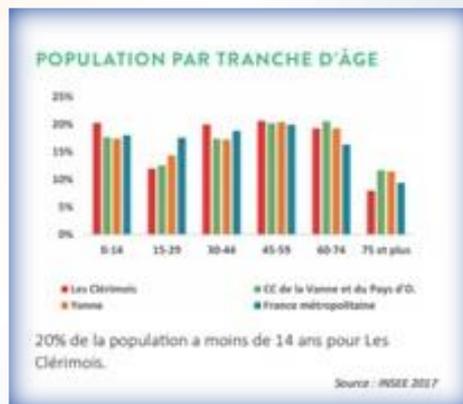
PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est en vigueur depuis le 2 juillet 2021. Il constitue désormais LE document de référence pour toutes vos demandes d'urbanisme. Vous pouvez le consulter sur le site de la CCVPO ou bien celui de la mairie des Clérimois.

Nouveau : pour vos travaux de démolition, réfection de façade, clôture, vous devez déposer une déclaration préalable (DP) en mairie. Le délai d'instruction des DP est d'un mois. Par ailleurs, la commune dispose maintenant d'un droit de préemption urbain lors des ventes réalisées sur le territoire communal.

La population à Les Clérimois (de source INSEE 2017)





LES ASSOCIATIONS

➤ Association des Chasseurs des Clérimois

M. Pascal BARBIER
Président
3, chemin de Derrière
Tél. 06 12 45 40 00



➤ Association Les Clérimois Loisirs

M. Willy MOREAU
Président
27, Grande Rue
Tél. 06 32 54 46 06
Mail : lesclerimoisloisirs@gmail.com



➤ Association pour La Sauvegarde de la Chapelle Saint Léonard

M. Michel Martin
Président
10, route de Sens
Tél. 06 88 98 61 94
Mail : les.martins@wanadoo.fr



➤ Association Les Mains et la Tête

M. Alain LESAIN
Président
59, Grande Rue
Tél. 03 86 66 15 19
Mail : alain_lesaint@hotmail.com

Le stationnement

Nous constatons de plus en plus de véhicules en stationnement dans la rue, de façon prolongée, devant les accès des propriétés riveraines, quelquefois en enfilade, à proximité des courbes, des intersections, des éléments de signalisation, etc.

Un véhicule en stationnement ne doit ni gêner la circulation, ni représenter un obstacle dangereux.

Il ne s'agit là que des règles d'usage du code de la route. Nous comptons sur votre civisme, il en va du confort et de la sécurité de tous.

Malgré nos informations préalables, il fait par ailleurs obstacle aux travaux de balayage des rues. Merci de rentrer vos véhicules dans votre propriété chaque fois que cela est possible.

Rappel ! Les usagers ne sont pas autorisés à rester plus de 7 jours consécutifs au même endroit faute de quoi, ils sont amendables.

Rappel sur les règles de civilité

La taille des végétaux

La saison a été particulièrement pluvieuse et propice au développement de la végétation qui n'est pas sans générer des inconvénients :

Le débordement excessif des végétaux et des haies sur le domaine public :

- empiète sur les trottoirs, obligeant les piétons à marcher sur la chaussée,
- masque la visibilité aux intersections,
- perturbe le passage du camion de collecte des déchets ménagers sur les voies déjà étroites.

Nous vous rappelons que cet entretien vous incombe et que votre responsabilité peut être engagée en cas d'incident ou d'accident.

Nous comptons sur votre compréhension pour y remédier rapidement.



Les règles de bon voisinage

Avec la période estivale, nous souhaitons tous profiter de nos extérieurs.

Merci de respecter les horaires d'utilisation des appareils bruyants de bricolage et jardinage :

En semaine :

de 08 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis :

de 09 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

Les dimanches et jours fériés :

de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00



Rappel ! LE BRÛLAGE EST INTERDIT.

Outre son interdiction générale, il occasionne des fumées incommodantes pour les riverains. NE FAITES PAS SUBIR AUX AUTRES CE QUE VOUS N'AIMERIEZ PAS SUBIR !



Les communiqués



La gymnastique pour tous

« Une section gymnastique » sera proposée à la salle polyvalente à partir de septembre.

Le lundi matin pour les séniors et le mercredi matin pour tout public.

Une réunion d'information se tiendra à la salle polyvalente le mercredi 15 septembre à 18 h 00, où vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires (voir flyers ci-joints).



Qu'est-ce qu'on mange ce soir ?

Sandrine stationnera devant la Mairie, le samedi matin tous les 15 jours à partir du 11 septembre prochain en fin de matinée.

Elle fait la tournée des producteurs locaux et vous livrera les produits que vous aurez commandés : Fruits, légumes, viandes, volailles, poissons, fromages et produits laitiers, chocolats, confiseries, etc.

Rendez-vous sur son site <http://qqmcesoir.fr> ou par téléphone au **06 89 31 51 67**



Vous pourrez faire sa connaissance le dimanche 29 août aux abords de l'événement « L'Art et l'Artisanat à Ciel ouvert » au 59 Grande Rue où elle vous expliquera son fonctionnement.

Les 10 ans du parc éolien

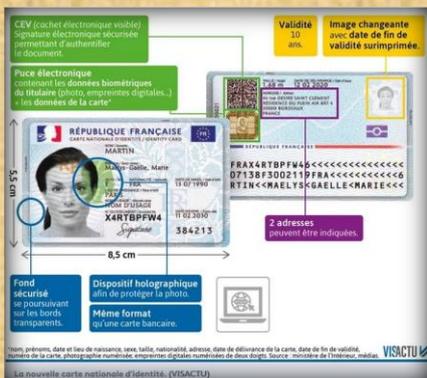
La société Boralex, gestionnaire du parc éolien, souhaite créer un événement pour les 10 ans d'exploitation du parc.

Il se déroulera sur 2 jours.

Le vendredi 17 septembre sera consacré à des animations à destination du jeune public avec interventions en classe.

Les « portes ouvertes » du samedi 18 septembre s'adresseront à tout public avec l'ouverture d'une éolienne, des animations autour de l'activité, restauration sur place, jeux, ascension à gagner.

Vous êtes invités à venir découvrir, voir ou revoir le site.



La nouvelle carte d'identité

Plus petite, inviolable et infalsifiable, la nouvelle « carte d'identité numérique » a été présentée le 16 mars 2021. Lancée d'abord dans l'Oise puis dans quelques départements, elle est proposée dans toute la France à partir du 02 août 2021.

Et aussi, à terme, elle permettra de réaliser **des démarches administratives en ligne** sans avoir besoin de se rendre en mairie ou dans un commissariat par exemple.



La tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles seront alors organisées par les forces de l'ordre.

Vous serez prévenu en cas de tentatives d'effractions ou d'intrusions. Afin de bénéficier de ce service, vous devez remplir le formulaire en ligne ou à la mairie et le déposer à la brigade de gendarmerie au moins 2 jours avant votre départ.

Nos points de retraits et peut-être bientôt chez vous !

SEMAINES PARES : Arces , Malay le petit, Villiers-Louis,
Fontaines la Gaillarde, Voisines, les Clérimois.

SEMAINES IMPAIRES : Courtois, Fouchères, La Belliole,
Montacher, Villethierry, Saint Agnan.

À sens tous les vendredis devant la boulangerie
Maïssa au rond point de Paron à partir de 16h15.

 qqmcesoir.fr
06 89 31 51 67
qqmcesoir@gmail.com
@qqmcesoir
qqmcesoir



QU'EST-CE QU'ON
mange CE SOIR ?

Produits Locaux

Nous faisons la tournée des producteurs pour vous

Rendez-vous sur notre site

<http://qqmcesoir.fr>

QU'EST-CE QU'ON
mange CE SOIR ?

Nos partenaires producteurs

- Cent pour cendres - Saint-Privé : Produits d'entretien.
- Jardins bio en Othe - Dixmont : fruits, légumes frais et secs, farines, pâtes... Bio.
- La basse cour de Floriane - Malay le Grand : volailles.
- Ferme du chaudron - Les Sièges : viande de porc bio.
- Fromagerie Lincet - Saligny : fromages de vache.
- Confiserie MLM - Nailly : Nougats, cacahuètes sucrées et salées...
- Epione - Saint-Privé : produits à base de plantes bio (sirop, tisanes, aromates...).
- Les serres de Pont sur Vanne - Pont sur Vanne : tomates et concombres.
- GAEC Mathieu - Varennes : produits laitiers, yaourts, crème fraîche, lait et fromages.
- Chèvrerie des Dames Douces - Villiers-Louis : fromages de chèvre bio.
- Fromagerie du clocher - Fulvy : yaourt, faisselle, fromages...
- GAEC du Lardot - Quarré les Tombes : bœufs, brebis...
- EARL de la Flatterie - Seignelay : bœuf.
- GAEC du Colombier : viande de bœuf.
- Tatamel et Totolat - Champlay : desserts, biscuits, petits fours.
- Aurore et Fabien - Saint Florentin : chocolatier.
- Champagne Florence Dauphin - Avirey-Lingey : Champagne.
- Domaine des petits bouchons - Châblis : vins.
- Huilerie artisanale Suguenot-Schultz - Briennon : huiles artisanales.
- Houblons d'Exception - Thorigny sur Oreuse : bières, cidres, soft.
- JJ cosmétiques - Montacher : cosmétiques.
- L'Ange Poucinelle - Égriselles : zéro déchets.
- Les légumes du Ruet - Venizy : légumes
- Les ruchers de la croix blanches - Montacher : miels.
- Moulin d'Eguebaude - Estissac : poissons
- Soupes et cocottes - Sens : traiteur et bœufs
- Zoé Gaby - Saint Sérotin : traiteur
- Ferme Bio chêne - Couleurs : paniers légumes bio

Rendez-vous sur notre site

<http://qqmcesoir.fr>

QU'EST-CE QU'ON
mange CE SOIR ?



CHAPELLE SAINT LEONARD

Dimanche 19 septembre 10 à 18 heures

Les Clérimois au temps des Rois

Expo « Vivre auprès de la Vanne avant la révolution »

PORT DU MASQUE et PASS SANITAIRE OBLIGATOIRES

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique